

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER



VICHYCOMMUNAUTÉ

ARRONDISSEMENT
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 31 MARS 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 58

Votants : 74 (dont 16 procurations)

N°31 F/

OBJET :
DISPOSITIF DE
RECONQUETE DES
CENTRES BOURGS

CONVENTION AVEC
LA COMMUNE DE
SAINT GERMAIN
DES FOSSES

AVENANT

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 11 AVRIL 2022

Publiée ou notifiée
le : 11 AVRIL 2022

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, François SZYPULA, Françoise DUBESSAY, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Ariane MILET, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD (de la délibération n° 1 à la délibération n°17 et à partir de la délibération n° 31), Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (de la délibération n° 1 à la délibération n° 44 et à partir de la délibération n° 46), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (jusqu'à la délibération n° 39), Sylvain BRUNO, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Henri SARRE, Corinne IBARRA, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. François SENNEPIN à Elisabeth BARGE – Alain VENUAT à Michel LAURENT - Nathalie CHAMOIX-BOUILLON à Hadrien FAYET – Franck GONZALES à Pierre BONNET – Bertrand BAYLAUCQ à Annie DAUPHIN - Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY – Marie CHATELAIS à Annie CORNE – Alexandre GIRAUD à Jean-Dominique BARRAUD – Jean-Marc BOUREL à Sandrine MIZOULE-MORIER – Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE – Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN - Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT - Alexis BOUTRY à Sylvie DUBREUIL - Linda PELISSIER à Yves-Jean BIGNON - Isabelle RECHARD à Alexis MAYET – Evelyne VOITELLIER à Henri SARRE.

Absents excusés :

Mme et M. Laure GUERRY - Patrick BLETHON

Secrétaire : M. Jean-Sébastien LALOY.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de territoire AGIR 2035 et son pilier lié à la reconquête des cœurs de ville et de bourgs,

Vu le dispositif départemental de reconquête des centres bourgs,

Vu la délibération 38 du Conseil Communautaire, en date du 30 septembre 2021 mettant en œuvre le dispositif intercommunal de reconquête des centres bourgs,

Vu le contrat « reconquête centre-ville centre-bourg », signé le 31 mai 2021 entre la commune et le Conseil Départemental de l'Allier, qui établit l'accompagnement financier de ce dernier sur la période 2021-2025 à 900 000 €,

Considérant l'intérêt de l'agglomération de participer, par l'intermédiaire d'un avenant, audit contrat

Considérant que ce plan d'actions structuré participe à la reconquête du centre bourg de ladite commune,

Propose au conseil Communautaire :

- D'approuver les actions et le plan de financement du contrat de reconquête centre bourg de la commune de Saint Germain des Fossés.
- D'accorder, dans ce cadre, un soutien financier de l'agglomération d'un montant de 600 000 € sur la période 2021-2025
- Et d'autoriser M le Président ou son représentant à signer un avenant au contrat « reconquête centre-ville centre-bourg » définissant les modalités de partenariat entre la commune, le Département de l'Allier et Vichy communauté

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver ces propositions
- charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions

Mme Elisabeth CUISSET ne prend pas part au vote

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 31 mars 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis,
OU=0002 433998903,
CN=Certinomis - Easy CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : lundi 11 avril 2022 11:36:16

Reconquête centre ville centre bourg - Commune de Saint Germain des Fossés
Synthèse du plan de financement prévisionnel

Année	Dépenses	Orientations	Montant € HT	Financement prévisionnel							
				Département		Agglo		Etat	Région	Commune	Bailleurs sociaux
				Subvention	Taux	Subvention	Taux				
2021	Réhabilitation de 2 bâtiments anciens en 9 logements	Habitat	1 309 275,00	180 000,00	13,75%	41 000,00		20 000,00			1 068 275,00
TOTAL 2021			1 309 275,00	180 000,00	13,75%	41 000,00	-	20 000,00	-	-	
2022	Aménagement d'une placette rue des 3 ponts	cadre de vie	80 000,00	24 000,00	30,00%	28 000,00	35%				28 000,00
	aménagement d'une placette quai du Mourgon	cadre de vie	50 000,00	15 000,00	30,00%	17 500,00	35%				17 500,00
	Création d'un pôle santé	vitalité	1 024 920,00	307 476,00	30,00%	204 984,00	20%	100 000,00	207 476,00	204 984,00	
TOTAL 2022			1 154 920,00	346 476,00	30,00%	250 484,00	21,69%	100 000,00	207 476,00	250 484,00	
2023	aménagement du tunnel du pont biais	cadre de vie	136 628,00	39 728	29,08%	47819,80	35%				49 080,20
	acquisition d'un local commercial pour création d'une boutique éphémère	vitalité	100 000,00	30 000,00	30,00%	35 000,00	35%				35 000,00
TOTAL 2023			236 628,00	69 728,00	29,47%	82 819,80	35,00%	-	-	84 080,20	
2024	Aménagement rue Pierre Sépard phase 1 - infra et revêtement de sols	cadre de vie	972 695,00	150 000,00		115 696,20	11,89%				706 998,80
TOTAL 2024			972 695,00	150 000,00	15,42%	115 696,20	11,89%	-	-	706 998,80	
2025	Aménagement rue Pierre Sépard phase 2 - aménagement	cadre de vie	990 636,00	153 796,00	15,52%	110 000,00	11,10%				726 840,00
TOTAL 2025			990 636,00	153 796,00	15,52%	110 000,00	11,10%			726 840,00	
TOTAL GENERAL			4 664 154,00	900 000,00	0,19	600 000,00	0,13	120 000,00	207 476,00	1 768 403,00	1 068 275,00

cadre de vie	2 229 959,00	47,81%
habitat	1 309 275,00	28,07%
vitalité	1 124 920,00	24,12%
	4 664 154,00	100,00%

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 31 F/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS

Objet de l'acte : 2022 - DISPOSITIF DE RECONQUETE DES CENTRES BOURGS
CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN DES FOSSES
AVENANT

.....

Date de décision: 31/03/2022

Date de réception de l'accusé 11/04/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 31MARS2022_31F

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220331-31MARS2022_31F-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8

Finances locales

Fonds de concours

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 31F- Delib Centre bourg ST GERMAIN DES FOSSES_signé.pdf (99_DE-003-200071363-20220331-31MARS2022_31F-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 31F- Synthèse plan d'action et financement SGDF.pdf (99_DE-003-200071363-20220331-31MARS2022_31F-DE-1-1_2.pdf)

31 F - SYNTHESE PLAN D'ACTIONS ET FINANCEMENT